



ESRP Masson-Timbaud

Français langue étrangère (FLE)

RÉADAPTATION PROFESSIONNELLE

PÔLE PROJET

RENFORCEMENT DES ACQUIS DE BASE

Lieu Montreuil

Zone géographique Région Île-de-France

Durée de formation 1209 HEURES / 9 MOIS

Effectif 12 places

Indicateur 81 % de réussite au diplôme (DILF ou DELF)*

Sessions de la formation

09/04/24 - 08/02/25

sur liste d'attente

09/04/24 - 08/02/25

sur liste d'attente

Le dispositif

Les objectifs

Lire, écrire, communiquer en français dans la perspective d'une insertion socioprofessionnelle, se préparer à un diplôme de la langue française... Ce dispositif favorise l'apprentissage et la maîtrise de la langue française et ouvre la possibilité de préparer les diplômes du DILF (niveau A1.1) ou du DELF (niveaux A1, A2, B1 ou B2).

Pour qui ?

Ce dispositif s'adresse aux personnes d'origine étrangère bénéficiant d'une RQTH désirant acquérir les bases de la langue française pour favoriser la communication au quotidien et au travail.

Prérequis

Sans prérequis, niveau conseillé :

Français niveau A1.1 (connaître les bases à l'oral et à l'écrit)

Un test de positionnement est réalisé afin de composer des groupes de travail les plus homogènes possibles.

Tous nos prérequis se basent sur le référentiel [Cléa](#), le [CECRL](#) ou le référentiel européen des compétences informatiques ([e-CF](#)).

Aspects fonctionnels

État de santé stabilisé.

Un essai fonctionnel en présence du·de la formateur·rice et d'un·e ergonome est possible. Nous contacter. Des adaptations de poste sont possibles, en fonction des situations de handicap et besoins spécifiques.

Le programme

Le parcours est personnalisé et les rythmes s'adaptent aux besoins des participant·es et s'articule autour de 9 thèmes :

- L'identité et la famille
- Le logement
- Le corps humain et la santé
- L'alimentation
- Les commerces, les achats, l'argent et les services bancaires
- Les activités quotidiennes, les loisirs, les vacances
- L'environnement
- La ville, les transports et les services publics
- La formation et l'emploi

L'apprentissage

La méthode d'apprentissage

L'action de formation repose sur l'articulation entre vie quotidienne et activités culturelles, permettant de lier découverte de la langue et de la culture française. À partir de documents issus de la vie courante et de mises en situation, le·la stagiaire aborde, en cours collectif ou en sous-groupes, neuf ateliers thématiques permettant de balayer un large répertoire lexical.

Des activités culturelles sont proposées, notamment une sortie au musée choisi, préparée et organisée par les stagiaires au cours de leur formation.

Les moyens d'apprentissage

Afin de familiariser chacun·e à l'utilisation des nouvelles technologies et contribuer ainsi à réduire la fracture numérique, l'établissement met à disposition de chaque stagiaire un poste informatique et un compte Office 365. Nos salles de formation sont équipées de tableaux interactifs et d'un espace de travail collectif aménageable (équipements ergonomiques).

L'équipe pluridisciplinaire

Une équipe pédagogique au quotidien (formateurs·rices) et une équipe médico-psycho-sociale en appui (médecin, infirmier·ère, assistant·e social·e, psychologue clinicien·ne, ergothérapeute).

Modalités d'évaluation

Tout au long de leurs parcours, la progression des stagiaires et/ou la faisabilité d'une suite de parcours sont évaluées au moyen de mises en situations, questionnaires, entretiens de suivi et de bilan, etc. Les évaluations, prévues en début, milieu et fin de formation, se basent sur le cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). Le bilan à mi-parcours permet de positionner la personne, sur les examens DILF ou DELF que le·la stagiaire peut passer s'il·elle le souhaite, selon sa progression. L'examen est préparé au cours de l'action de formation.

Modalités et délais d'accès

Nos actions de formation sont ouvertes à toute personne reconnue RQTH de plus de 16 ans. Pour plus d'informations sur les modalités d'accès, [cliquez ici](#). Pour plus d'informations sur l'obtention de la RQTH, [cliquez là](#).

Entre l'obtention de la notification de décision d'orientation professionnelle et la date d'entrée en formation, le délai d'attente peut varier. Nous vous invitons à contacter le secrétariat de la formation qui vous intéresse pour avoir plus de renseignements.

FINANCEMENT ET RÉMUNÉRATION

La Sécurité sociale prend en charge l'ensemble des prestations (formation, transport...). En tant que stagiaire de la formation professionnelle, vous avez le droit à une rémunération. Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

Les suites de parcours

A l'issu du parcours, le·a stagiaire peut être orienté vers d'autres dispositif : un dispositif d'élaboration de projet professionnel ou de formation qualifiante.

Accessibilité

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap, quel que soit le handicap. L'équipe médico-psycho-sociale assure une réponse adaptée aux problématiques des stagiaires, notamment sur l'adaptation des postes d'apprentissage. [Cliquez ici pour en savoir plus](#).

* Sources : études internes 2025. Le taux d'obtention du diplôme est calculé sur les personnes s'étant présentées à l'examen.

Contact

Secrétariat Pôle Projet | Site Montreuil

01 48 18 22 36

esrp-idf-poleprojet@asso-croizat.org

S'inscrire pour une visite

esrp-idf-visites@asso-croizat.org